

# Mission au Sénégal de Mme Catherine Chabaud, députée européenne Renew Europe

10-16 juillet 2021

*Membre de la commission DEVE*

*Suppléante des commissions PECH et ENVI*

*Suppléante de la délégation Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE*



## Sommaire

Impressions du Sénégal, par Catherine Chabaud	2-3
Le Sénégal, en bref	4
L'action du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	5-7
La Grande Muraille Verte et la visite de la Réserve Communautaire de Koyli-Alpha	7-8
Parc National de la langue de Barbarie et Aire Marine Communautaire Protégée de Joal	9-12
Accords de pêche et port de pêche de Joal	12-13
Rencontre avec le Centre de Suivi Écologique (CSE)	13
Rencontre avec les Tolou Keur	14
Rencontre avec le Centre de Recherche Océanographique de Dakar-Thiaroye (CRODT)	15
Océanium de Dakar et échanges avec son président, Youssef el Ali	16
Annexes	17

## **Impressions du Sénégal, par Catherine Chabaud**

« La mission qui nous a conduits à Dakar et dans l'ouest sénégalais avait **deux objectifs** :

1/ Comprendre les ingrédients de la réussite ou de l'échec du projet de la **Grande Muraille Verte (GMV)** et comment l'aide de l'UE contribuait (ou pas) à sa réalisation ; il s'agissait notamment de rencontrer l'un des artisans de l'apparente réussite sénégalaise, l'ancien ministre de l'Environnement, Haidar el Ali, ainsi que les communautés mobilisées sur le projet.



2/ Plus globalement, il s'agissait d'**éclairer les travaux que nous menons dans les trois commissions dans lesquelles je suis engagée au Parlement européen (Développement, Environnement, Pêche)**, dont les thématiques se croisent parfois : volet extérieur du Pacte de vert en matière de climat, biodiversité, Objectifs du Développement Durable, mise en œuvre des accords de pêche, impacts du changement climatique sur les populations vulnérables, déplacés climatiques, aires marines protégées, carbone bleu, pollutions, économie circulaire...

**M'ont accompagnée sur le terrain :**

- le chargé Environnement de l'UE au Sénégal, Baptiste Bobillier, qui a élaboré la mission avec mon équipe,
- le chargé Environnement de l'ambassade de France au Sénégal, Cyril Maman,
- deux de mes assistantes, Natacha Tullis et Emilie Siguier, co-auteurs de ce rapport,
- également l'adjoint au maire chargé des affaires européennes et internationales, Benoît Pilet, au regard de l'implication des acteurs locaux du Pôle végétal angevin sur la GMV et de son expérience en matière de coopération/partenariats internationaux ; il s'agissait d'identifier de possibles projets entre les territoires.



**Que tous soient remerciés** pour leurs contributions à la réussite de cette mission. J'adresse en particulier mes plus vifs remerciements à l'ambassadrice de l'UE au Sénégal, Mme Irène Mingasson, pour son accueil, les acteurs qu'elle m'a permis de rencontrer et le grand intérêt du contenu de la mission co-construite. Remerciements aussi à l'ambassadeur de France, Monsieur Philippe Lalliot, et à Mme Lalliot.

Enfin, merci aux institutions, ministère de l'Environnement, instituts de recherche, associations, à Haidar El Ali avec lequel j'avais pu échanger en amont mais qui n'a malheureusement pas été en mesure de nous rencontrer sur place, à Monique Barbut, ancienne secrétaire exécutive de la Convention pour la lutte contre la désertification et présidente du WWF France, ainsi qu'à nos chauffeurs qui nous ont conduits avec gentillesse sur tout le parcours.

Au travers de mes « impressions de mission », il s'agit plus de faire partager les réflexions sur le terrain à chaud, avant l'énoncé d'un rapport plus factuel. **Sur le sujet de la Grande Muraille Verte, l'impression générale est un sentiment mêlé d'admiration, d'un peu de déception, mais aussi de beaucoup d'espoir.**

**Admiration** pour la mobilisation et l'implication des populations locales, qui a fait la réussite des projets portés par les communautés locales (Réserve de Koyli-Alpha, Parc de la Langue de Barbarie, Aire marine communautaire de Joal-Fadiouth). La méthode de Haïdar el Ali développée avec la mangrove a en cela été exemplaire. L'action de Karine Fakhoury avec les Tolou Keur et le développement amorcé d'une myriade de micro oasis en permaculture, semble très prometteuse, tout comme le concept d'aire marine communautaire (à rapprocher de notre modèle de parcs marins). J'ai été impressionnée par l'engagement et la compétence des acteurs locaux et, comme souvent en Afrique, par l'engagement des femmes, en particulier dans les projets littoraux.



**Pourquoi parler de déception ?** Avant de venir, les informations récoltées me donnaient l'impression que le Sénégal avait mieux réussi que les autres pays de la GMV et que la dynamique était lancée de manière irréversible. Ce sentiment est réel pour ce qui est de la dynamique. La méthode d'implication des populations locales chère à Haïdar el Ali est de toute évidence la bonne. Mais à certains endroits, le modèle nous a montré sa fragilité. Dans la réserve de Koyli-Alpha, la simple panne d'une foreuse alimentant en eau un village et la réserve a détruit en partie ce qui avait été planté, renvoyant un potager à la friche et le réseau d'irrigation à l'état de déchet plastique. Apparemment, on n'avait pas prévu la panne ou anticipé l'indispensable maintenance des installations, ou formé localement les compétences pour réparer. L'énergie déployée avec efficacité, et produisant des résultats très concrets, était anéantie par un bête problème mécanique ou électrique. Tout se passait comme si on avait manqué de vision à long terme, si on avait oublié de penser à la pérennisation du système.

Déception aussi de voir qu'à certains endroits, la contrepartie financière des accords de pêche versée par l'UE n'est pas ressentie par certaines parties des populations locales, qui se sentent laissées pour compte. J'ai pu rencontrer un collectif de femmes de l'aire marine communautaire de Joal-Fadiouth qui m'expliquait avoir besoin de matériel comme une pirogue à moteur et de chaussons de plongée afin de continuer à pratiquer leur activité de ramassage de coquillage et d'huîtres dans la mangrove. La contribution financière de l'Union européenne ne permet bien évidemment pas de couvrir tous les besoins du secteur de la pêche Sénégalaise mais les visites sur le terrain nous ont bien montré l'importance de soutenir et de renforcer les accords de pêche par des investissements locaux stratégiques.

Déception voire colère de voir que les projets pour améliorer la gestion des déchets émergent à peine. J'ai été très choquée de découvrir les sols jonchés de détritiques tout au long de notre voyage, dans les villes, les villages ou des endroits sauvages. L'expérience sur le terrain tranchait fortement avec les objectifs annoncés par le gouvernement pour limiter la pollution. Comment imaginer traiter les déchets quand la majorité des habitants n'a pas accès à des infrastructures pour les collecter ? Comment imaginer rendre les terres plus fertiles si on se s'attaque pas à dépolluer les sols et les cours d'eau saturés de déchets et de pollutions diffuses ? Ceci me semble être un chantier indispensable à accélérer dans le cadre des relations UE-Afrique / Accords Post Cotonou.

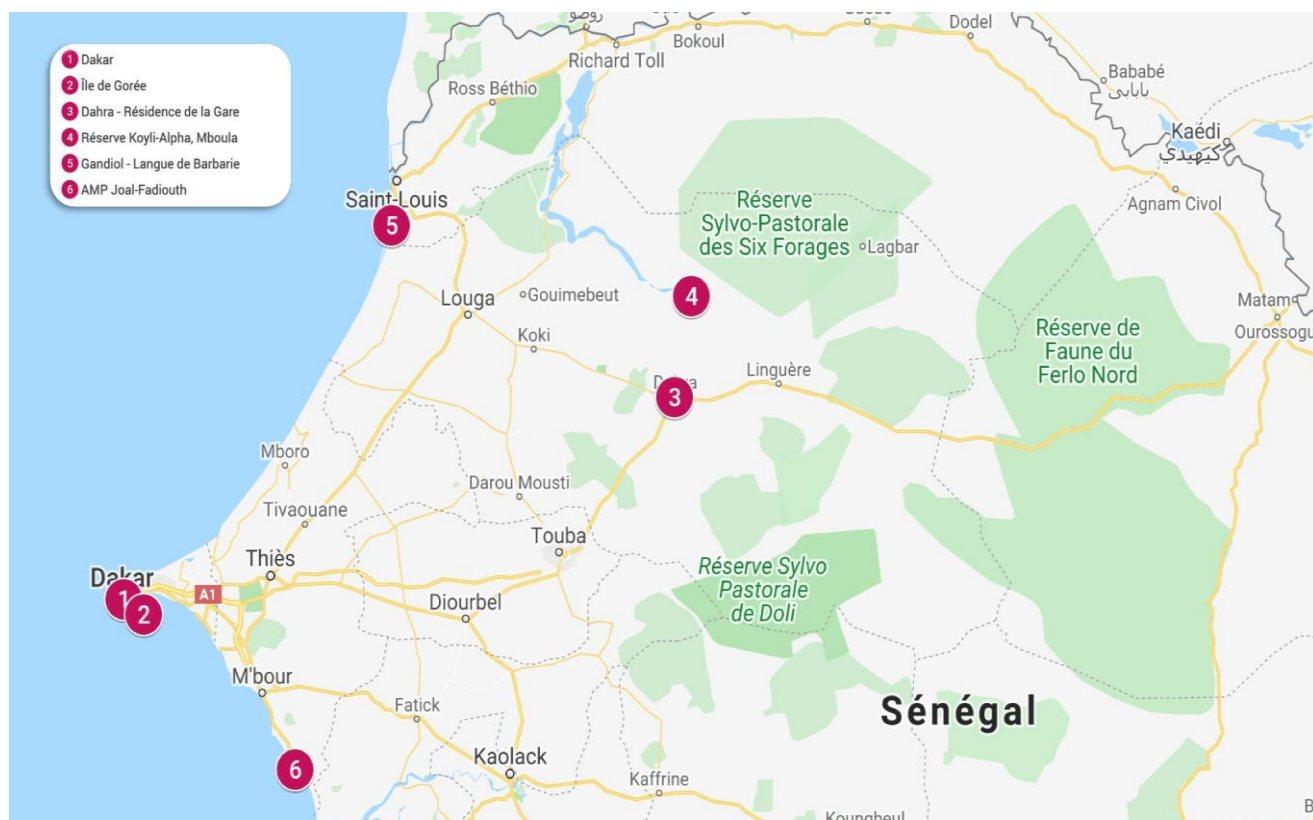
**Alors, l'espoir.** Ce sont les populations elles-mêmes qui me l'ont donné et les acteurs (ONG, privés, représentants de l'UE et de la France) engagés à leurs côtés ; en particulier les femmes des aires protégées ou les jeunes des Tolou Keur emmenés avec dynamisme par la présidente des éco villages, ainsi que toutes les ONG très impliquées mais dans un partenariat que j'ai trouvé tout à fait à l'image des nouvelles relations UE-Afrique comme les ambitionne l'UE, « équilibré ». L'espoir, ce sont aussi les jeunes venus de France pour participer à l'expérience des Tolou Keur, une initiative inspirante pour les acteurs angevins.

Comme lors de ma précédente mission en Guinée-Bissau, je constate qu'il serait essentiel de beaucoup mieux valoriser et de rendre plus visible le partenariat de l'UE, de mettre aussi les projets en cohérence. Les projets aidés sont nombreux, mais financés en silos. L'UE gagnerait très fortement à mieux structurer ces partenariats dans une stratégie plus communicante ou à défaut d'autres récolteront les fruits ».

## Le Sénégal, en bref :



- Au Sénégal, la langue officielle est le français mais la langue locale la plus parlée est le wolof. En wolof, Sénégal “Sunyuu gaal” signifie “notre pirogue.”
- En 2021, on compte 17 215 428 habitants dans le pays. La religion la plus répandue est l’islam (94%), devant le christianisme (5%) et les religions traditionnelles (1%).
- La population sénégalaise est jeune, 62,6% des habitants sont âgés de moins de 25 ans. La mortalité infantile (de 0 à 1 an) est très élevée : 50,3%.
- C’est l’un des pays les plus stables d’Afrique. Son président, Macky Sall (libéral), élu pour la première fois en 2012, a remporté un second mandat de cinq ans en février 2019. Depuis son indépendance en 1960, le Sénégal a connu trois alternances politiques, toutes pacifiques.
- Le Sénégal est la deuxième économie en Afrique de l’Ouest francophone, derrière la Côte d’Ivoire. Cependant, 46,7% de la population sénégalaise vit sous le seuil de pauvreté.
- Les préoccupations principales des Sénégalais sont l’accès à l’emploi, le coût de la vie, la qualité des services publics, de fourniture et de coût de l’électricité et l’approvisionnement en eau.



Lundi 12 juillet 2021

## Rencontre avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



Rencontre avec les représentants du ministère de l'environnement sénégalais

Le 12 juillet 2021, la délégation a eu l'opportunité de rencontrer le secrétaire général du ministère de l'environnement, Monsieur Amadou Lamine Guissé, en compagnie de Mme l'Ambassadrice de l'Union européenne au Sénégal, Mme Irène Mingasson. Cette rencontre a permis de présenter les différentes unités chargées d'élaborer, de mettre en place et de suivre les politiques environnementales sénégalaises, mais également de présenter les objectifs principaux du Ministère.

### Le développement du programme de la Grande Muraille Verte

Le Sénégal a décidé d'adopter un nouveau modèle de développement pour accélérer sa marche vers l'émergence. Cette stratégie, dénommée "**Plan Sénégal Émergent**" (PSE), constitue le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme. Le PSE vert et la transition agro-écologique du pays figurent parmi les priorités du quinquennat du président Macky Sall. Le programme a pour but de lutter contre la désertification en reverdissant le pays. Pour sa mise en œuvre, l'**Agence Sénégalaise de la reforestation et de la Grande Muraille Verte (ASERGMV)** a été créée en juillet 2019 par la fusion de deux autres agences et mise sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du développement durable.

L'initiative de la Grande Muraille Verte (GMV) fut lancée en 2005 par le président Olusegun Obasanjo du Nigéria. L'idée fut ensuite développée en 2008 par Maître Abdoulaye Wade, alors président du Sénégal, aboutissant à la création en 2010 par l'Union Africaine de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte regroupant **onze pays de la bande sahélienne, de Dakar à Djibouti**. Pour le Sénégal, pays dans lequel le projet est le plus avancé, celui-ci s'étend sur 545 km de long, 15 km de large et concerne trois régions : Louga, Matam et Tambacounda.



Née en Afrique et pour l'Afrique, la GMV se veut avant tout être un **projet africain qui implique les populations locales**. La mise en œuvre du projet de la GMV a été en partie confiée à l'écologiste et ancien ministre sénégalais Haïdar ElAli. En 2019, il a été nommé par le président sénégalais à la tête de la nouvelle Agence de la reforestation et de la Grande Muraille Verte, qui regroupe dorénavant 3 directions :

- la direction de la GMV
- la direction des Ecovillages (Tolou Keur)
- la direction de la Reforestation.

L'Agence a pour mission le reverdissement de la zone de la Grande Muraille Verte et de la reforestation de l'ensemble du Sénégal. Par ses actions concrètes sur le terrain, elle œuvre pour **préservé les réserves naturelles communautaires**, tout en assurant la sécurité alimentaire et en impliquant les populations locales et les maires de chacune des seize communes du pays. En parallèle des parcelles de plantations, des jardins polyvalents ont été mis en place, où se développent le maraîchage et l'agriculture fruitière. En pratique, par exemple, des populations pastorales qui ont besoin de fourrage mutualisent les coûts de certaines infrastructures comme les charrettes.

Un vaste **programme de recrutement** est envisagé au niveau national, avec la formation de jeunes et de femmes. Dans ce cadre, 7000 postes sont prévus pour l'ASERGMV, dont 1000 gardiens de l'environnement et 2000 en charge des forêts. À l'avenir, les besoins en équipement seront plus importants et des rencontres annuelles seront organisées entre maires et présidents de région.

Des programmes d'aménagement de forêts et de gestion durable des écosystèmes forestiers pour l'adaptation au changement climatique ont été mis en place par la **Direction des Eaux et Forêts, Chasses et Conservation des Sols (DEFCCS)**. L'ensemble de ses activités sont réparties entre quatre grandes composantes thématiques: aménagement et productions forestières, protection des forêts, gestion de la faune, ainsi que suivi-évaluation et formation-sensibilisation.

En parallèle, la **Direction des Parcs Nationaux (DPN)** a mis en place une stratégie nationale pour prendre en compte les écosystèmes des mangroves. En 2004, on comptait 5 aires marines protégées (AMP), en 2021 il y en a 14. Par ailleurs, la **Direction des financements verts et des Partenariats (DFVP)** est le bras technique du ministère de l'Environnement et du Développement durable. Elle vise à contribuer à la croissance verte en mobilisant les financements et favorisant les partenariats en faveur de l'éco-emploi et du développement durable.

Sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, la **Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC)** est chargée de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'environnement et d'adaptation au changement climatique, notamment de la protection de la nature et des hommes contre les pollutions et les nuisances.

### ***La problématique des déchets au Sénégal***

Le président sénégalais Macky Sall a fait de la salubrité une priorité de son second mandat et a mis en place un **programme national "Zéro Déchets"** pour assurer la propreté des villes, repenser le système de collecte de déchets, réduire les coûts grâce à une économie circulaire, détruire les matériaux nuisibles à l'environnement et à la santé et sensibiliser les citoyens. Ainsi, il a lancé les "cleaning days", une initiative qui se répète un samedi par mois et qui vise à inciter les citoyens à nettoyer les déchets autour d'eux.

Depuis 2020, le pays a adopté une **loi sur l'interdiction du plastique**. En réalité, une loi interdisant les sachets en plastique légers était déjà entrée en vigueur en 2016 mais n'avait jamais été appliquée, par faute de matériel et de contrôle. L'État s'efforce de mettre en place un renforcement des contrôles, avec une modification du code de l'urbanisme. Cependant, il n'y a pas encore de feuille de route validée sur l'économie circulaire.



Déchets divers répandus le long des routes à même le sol



Exemple de déchets marins retrouvés sur la plage

- L'invasion des déchets plastiques est l'un des fléaux du Sénégal. Ces déchets se retrouvent dans l'océan et détruisent les écosystèmes.
- Un an après l'interdiction des plastiques jetables et à usage unique, seules 9 000 tonnes de déchets sont retraitées sur les 200 000 produites chaque année.

### L'engagement du Sénégal dans la lutte contre le changement climatique

En 2020, le président du Sénégal a validé **la Contribution Déterminée au niveau National (CDN)**, qui se trouve au cœur de l'Accord de Paris et incarne les efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions nationales et s'adapter aux effets du changement climatique. Plusieurs études réalisées au Sénégal renseignent sur les **conséquences du changement climatique** : baisse de la pluviométrie, hausse des températures, élévation du niveau de la mer, perturbations des espaces cultivables, des ressources hydrauliques et halieutiques. La subsistance de 60% de la population dépend directement de ces ressources. Les écosystèmes du Sénégal font face à une grande vulnérabilité et nécessitent des actions d'atténuation et d'adaptation. La mise en œuvre de la Contribution du Sénégal est estimée à un coût de **13 milliards de dollars US** dont 8,7 milliards dédiés à l'atténuation et 4,3 milliards pour l'adaptation.

En 2010, les émissions globales s'établissaient à 16 752 Gg de CO<sub>2</sub> équivalent. Malgré les efforts, elles vont connaître une progression régulière, pour atteindre 37 761 Gg, en 2030. Dans le secteur du transport, le BRT (transport de masse) ou le train express régional, des efforts ont été faits. Pour ce qui concerne l'énergie, le Sénégal a dépassé ses prévisions en termes de mix énergétique.

### **Visite Grande Muraille Verte - Réserve Communautaire de Koyli-Alpha**

*Notre délégation a ensuite pris la route jusqu'à Dahra, dans le Nord du Sénégal, en passant par Touba, afin de visiter la réserve communautaire de Koyli-Alpha.*

La réserve s'étend sur 1 000 hectares. C'est une zone protégée et clôturée qui vise à la **restauration de terres dégradées et de la faune sauvage**. Sur le site, le niveau de dégradation des terres était assez avancé. Les activités consistent principalement à restaurer ces terres et à réintroduire la faune sauvage pour améliorer le sol et favoriser une régénération naturelle. Vingt tortues ont été introduites depuis juin 2018, trois espèces de gazelles et des antilopes au courant de l'année 2019. Nous avons notamment pu observer un troupeau d'oryx pendant notre visite. Nous avons également constaté certaines limites, comme l'installation d'une pompe qui

fonctionne parfaitement mais dont l'utilité reste à démontrer car l'eau coule sans but précis. La pompe ne possède pas de mécanisme de pause pour éviter que l'eau ne soit simplement prélevée puis perdue. Les équipes sur place nous informe que la construction d'un château d'eau est en attente depuis plusieurs mois.



Des parcelles de reboisement sont des modèles de réussite, comme la Réserve communautaire de Koyli-Alpha, dans la commune de Mboula, où la majeure partie des populations vit de l'agriculture. Au Sénégal, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) appuie l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) dans le cadre du projet Action contre la Désertification (ACD). Les deux partenaires visent la **conservation des écosystèmes menacés**, la résilience et la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux à travers une gestion communautaire durable des terres et de la biodiversité. C'est dans ce cadre qu'une réserve naturelle communautaire (RNC) est mise en place par ACD à Koyli-Alpha. Le maire de Mboula, Gori Ba, nous a ensuite montré l'initiative prometteuse d'une pépinière, faite de nombreuses petites plantes qui seront plantées.

Par la suite, il nous a également montré l'exemple d'un jardin polyvalent, à quelques mètres seulement de la pépinière, qui n'a pas fonctionné pour plusieurs raisons : manque de matériel (une seule foreuse disponible), manque de suivi et d'entretien des machines, problème de formation du personnel et pression excessive sur la ressource. En effet, il est très compliqué de subvenir aux besoins en eau de la population et de la zone. Enfin, Gori nous a emmené sur une zone située à quelques kilomètres de la pépinière et du jardin polyvalent afin de nous faire découvrir un exemple de réussite de reboisement avec une lignée d'arbres. Le projet aura un impact direct sur les vies de 10 000 producteurs agro-pastoraux à Koyli-Alpha dans la commune de Mboula, ainsi qu'à Widou, dans la commune de Téssékéré et à Mbar Toubab, dans la commune de Syer.



- Commentaire de Catherine Chabaud: *"Cette réserve a tenu ses promesses et on voit bien que l'un des défis est de préserver le végétal de la très forte pression du bétail, donc de clôturer ; en revanche c'est dans le jardin polyvalent que nous avons constaté la nécessité d'une vision plus pérenne, d'adjoindre des compétences techniques afin de maintenir le matériel en état de fonctionnement."*

### **Visite du Ranch de Bango à Saint-Louis**

Le ranch de Bango est une réserve privée de 130 hectares que les propriétaires ont laissé en jachère un an et demi afin que la végétation se développe seule. Ils ont par la suite débuté une réintroduction progressive d'espèces sauvages comme des troupeaux d'oryx ou des buffles. Actuellement, on compte 5 à 6 naissances annuelles par espèce. Cette initiative privée très prospère illustre le fonctionnement d'un autre mode de gestion favorisant des espaces de reforestation.



Commentaire de Catherine Chabaud: *"C'est impressionnant de voir un tel espace de nature sauvage (là encore possible du fait de l'installation d'une clôture) en plein cœur de la deuxième ville du Sénégal, qui démontre qu'il existe une palette de solutions (dont des solutions privées) qui peuvent participer à la reforestation."*



**Mardi 13 juillet**

### **Visite du Parc National de la Langue de Barbarie à Gandiol**

La langue de Barbarie est une flèche de littorale sableuse longue de près de 30 km qui se situe au sud de la ville de Saint-Louis et qui sépare le fleuve Sénégal de l'océan Atlantique. Cette bande sableuse offrait une **protection naturelle contre les assauts de l'océan** à la côte sénégalaise mais favorisait également les crues et inondations de la ville en retenant le fleuve Sénégal. Le Parc National de la Langue de Barbarie est l'un des 6 parcs nationaux au Sénégal. En grande partie situé sur la Langue de Barbarie jusqu'aux marigots des rives continentales du fleuve (bras mort du fleuve) et quelques îlots comme l'île aux oiseaux qui accueille d'avril à octobre des milliers d'oiseaux migrateurs.



En octobre 2003, les risques d'inondations couplée à une mauvaise gestion du barrage de Diama ont fait craindre de nouveaux risques d'inondation de la ville de Saint-Louis. Le Président de l'époque Maître Abdoulaye Wade ordonne en urgence de creuser une brèche artificielle sur la langue de Barbarie. Depuis ce jour, la brèche est devenue la nouvelle embouchure du fleuve et n'a cessé de s'élargir vers le sud, créant d'énormes changements environnementaux. L'érosion côtière représenterait entre 500m et 1km par an. La Langue de Barbarie est donc scindée en deux parties qui s'éloignent chaque jour un peu plus, de quelques mètres en 2003 à plusieurs kilomètres aujourd'hui. En 2014, on comptait 6 km de

brèche, ce qui provoque naturellement de grands changements des dynamiques hydrologiques dans la région, notamment par les courants marins et les marées.

En compagnie de l'ornithologue et fervent défenseur de l'environnement Jean-Marie Dupart, nous avons fait un tour en pirogue pour explorer la biodiversité de ce parc national, notamment sur l'île aux oiseaux, aujourd'hui menacé de disparition dû à la migration progressive de la brèche de la bande de sable et l'exposition directe aux courants océaniques. Cette situation met en péril la survie de centaines d'oiseaux d'eau douce, de tortues marines et d'autres espaces aquatiques qui y trouvent refuge pour nicher et pondre.



### Comment assurer la résilience des communautés locales dans un environnement menacé ?

À Gandiol, les populations vivent essentiellement de pêche et d'agriculture et l'activité dominante est le maraîchage. Actuellement, les deux grandes problématiques sénégalaises sont la fourniture en eau douce (la seule source d'eau potable dans le pays est le fleuve Sénégal) et en ressource halieutique. La population augmente en effet rapidement et la pression sur les besoins hydriques mais également halieutiques continue d'augmenter par rapport aux ressources disponibles. Cela interroge la nécessité de développer de nouveaux modèles d'exploitation des ressources, notamment l'aquaculture et de rendre les pratiques existantes plus vertueuses.

De nombreux cétacés morts ont été retrouvés dans cette zone, probablement à cause de déchets plastique et de filets. Ces découvertes mettent en lumière les conséquences terribles de certaines pratiques comme la

pêche au filet en nylon, qui malgré leur interdiction continuent d'être utilisées. Il y a une responsabilité de la pêche industrielle ainsi que de la pêche artisanale (pas de respect de la période de repos, taille des filets...). La réflexion doit être nourrie pour améliorer et rendre plus durable la pêche locale, comme l'utilisation de filets de pêche en coton comme pour la raie.

Le soir, nous avons échangé avec les femmes éco gardes du parc national et passé la nuit sur le site. Le fonctionnement du Parc National de la Langue de Barbarie est un exemple de **coopération et de cogestion des ressources entre population locale et parc national**. C'est un réel modèle de réussite, qui se fait sans investissement de la part de l'État ou du Ministère de l'Environnement et du développement durable. En effet, Il faut souligner que les hommes et les femmes travaillant dans le parc ne sont pas rémunérés et travaillent de manière bénévole en partageant collectivement les bénéfices. L'engagement de ces femmes pour l'adaptation au changement climatique et la cogestion des ressources est un phénomène reproductible à plus grande échelle, dont l'Europe pourrait tirer des enseignements.

- Commentaire de Catherine Chabaud: *“La réussite du modèle que nous avons observé est beaucoup le fruit de l'implication de ces communautés - notamment de femmes - et doit aussi à l'accompagnement bienveillant de Jean-Marie Dupart ; la venue de touristes accueillis dans le parc dans une démarche durable, ce qui contribue aux ressources financières des communautés (réduites avec la crise sanitaire). Ceci est bien la preuve qu'un tourisme durable peut contribuer à la préservation de la biodiversité.”*

## Mercredi 14 juillet

### **Visite de l'Aire Marine Communautaire Protégée de Joal-Fadiouth avec l'UICN**

L'aire marine protégée (AMP) de Joal-Fadiouth se trouve au sud du Sénégal dans la région de Thiès, juste avant la Casamance. Créée en 2004 afin de favoriser la conservation de la biodiversité marine et côtière, elle couvre une superficie de 17 400 hectares, comprenant les dépendances maritimes de la commune, le bras de mer, ainsi que de grands espaces de mangroves. L'espace possède une partie de 3,5 km<sup>2</sup> protégée de manière stricte, c'est-à-dire qui interdit les activités de pêche et un espace de 4km où la pêche peut avoir lieu de manière responsable.

Les mangroves représentent moins de 1% des écosystèmes forestiers mondiaux, mais elles sont très importantes en termes de services écosystémiques et de biodiversité. **Elles captent en effet cinq fois plus de carbone que les autres écosystèmes mais sont détruites 3 à 5 fois plus rapidement que les autres écosystèmes forestiers.**

On estime ainsi qu'environ un quart (25%) des forêts de mangroves ont disparu globalement. Les mangroves et les herbiers représentent des **espaces de nurserie indispensables** au bon renouvellement des stocks halieutiques en offrant aux populations de poisson un endroit à l'écart des prédateurs.



Cette AMP est pilotée par plusieurs parties prenantes, comme l'UICN ou Wetland international, mais s'inspire également d'un modèle de co-gestion participatif, en incluant des représentants des communautés de pêcheurs, mais également des bénévoles et les populations locales dans un comité de gestion qui réunit 18 représentants. Nous échangeons ainsi avec Paul Silaï Tendeng, Coordinateur du Projet Mangrove de l'UICN, Yakhya GUEYE, Chef du bureau/Specialiste Mangrove de Wetland international, Mapathé DJIBA, Conservateur de l'Aire Marine Protégée de Joal Fadiouth et Karim Sall, Président du comité de gestion.

**Les communautés locales sont associées** à la prise de décision (Femmes du comité de gestion et Jeunes du comité de gestion) à travers l'adoption de conventions locales qui décrivent le fonctionnement de l'AMP.

La mise en œuvre du modèle de cogestion participatif témoigne de l'évolution des logiques de gestion des AMP, d'un modèle d'exclusion, d'association, à un modèle de participation directe. Les gestionnaires de l'AMP travaillent également à un **effort de sensibilisation** afin que la communauté locale adhère au projet et modifie certains comportements qui menacent la résilience des écosystèmes marins et côtiers et la biodiversité marine.

Ainsi, après de nombreuses années d'action sur le terrain, la capture et la consommation de tortues marines a cessé. Depuis 2017, le programme de sensibilisation vise également les écoles afin de sensibiliser les jeunes populations. Ce programme pilote couvre aujourd'hui 13 établissements.

Nous sommes partis en pirogue participer à une opération de plantage de pieds de mangrove (palétuviers). Avec plusieurs centaines de propagules en main, les équipes se sont mises au travail pour réaliser plusieurs allées de mangrove délimitées par des espaces précis.



Pieds de propagules

Lors de nos discussions avec les représentants des populations locales, nous avons également pu échanger sur les nombreux **défis liés à l'instauration d'une pêche durable**.

La multiplication des pirogues de pêche représente un problème de taille selon les représentants de l'AMP de Joal car de nombreuses techniques de pêche restent en infraction du code de pêche et la **pression sur la ressource halieutique** augmente de manière continue au Sénégal. Ils expliquent également qu'un tiers des pirogues de pêche du Sénégal se trouvent à Joal. L'AMP est donc régulièrement sous surveillance de certains des co-gestionnaires, qui peuvent aller verbaliser des navires interceptés dans une zone interdite à la pêche ou utilisant des techniques illégales.

L'AMP permet également de mieux encadrer certaines pratiques, comme la pêche à pied des coquillages arches, que les femmes ramassent à marée basse. Les gestionnaires de l'AMP assurent un roulement en ouvrant et fermant tour à tour différentes zones de pêche au coquillage, assurant ainsi la résilience entière du stock. L'AMP étudie également entre 2 et 4 fois par an l'état des stocks afin de fournir une évaluation des populations halieutiques.

Ils ont également fait part d'un défi de taille pour le **contrôle des activités de pêche**, à savoir les pavillons de complaisance, qui consiste en l'immatriculation d'un navire sous une juridiction nationale différente de celle des propriétaires du navire. Enfin, certains navires étrangers, dont de nombreux en provenance de Chine,

échappent au contrôle des autorités locales et aux observateurs qui n'ont pas le droit de monter à bord. Ces failles dans les opérations de contrôle participent à une forme de laxisme général dans la conduite des activités de pêche, autant par la population sénégalaise que d'autres acteurs internationaux.

### **Accords de pêche**

Certaines communautés de Joal comme les femmes qui pêchent les coquillages ont fait part de leur grande **frustration de ne pas être soutenues par le gouvernement**, et expliquent ne pas percevoir les retombées économiques attendues des accords de pêche conclus par le pays, notamment entre le Sénégal et l'Union européenne. Les femmes qui pêchent ces coquillages sont dans des situations précaires et ne possèdent pas le matériel leur permettant d'améliorer la qualité de leur activité. Si deux quais de pêche ont été réhabilités et plusieurs milliers de gilets de sauvetage distribués aux pêcheurs, on peut ressentir chez les populations locales une réelle frustration.

- Commentaire de Catherine Chabaud: *“On connaît les accords de pêche par la télévision, mais ça n'arrive pas chez nous », me confient les femmes, qui auraient pourtant besoin d'une pirogue et de chaussons de plongée pour faciliter leur travail. La bonne utilisation par le gouvernement sénégalais des financements de l'UE, contrepartie des accords de pêche, est ici une question, comme je l'avais déjà constaté en Guinée-Bissau.”*

- 3 050 750 EUR annuels répartis entre les postes suivants : 800 000 EUR annuels pour l'accès aux ressources, 900 000 EUR annuels pour la mise en œuvre de la politique sectorielle et 1 350 750 EUR annuels correspondant au montant estimé des redevances appropriées payées par les armateurs ;
- Le secteur de la pêche emploie plus de 600 000 Sénégalais, soit environ 17 % de la population active.

### **Visite du port de pêche de Joal**

Le port de pêche de Joal est un des grands ports de pêche artisanale du Sénégal. Nous sommes partis le visiter en compagnie de Karim Sall, le représentant des communautés de pêcheurs au sein de l'Aire marine protégée de Joal, mais également du président du comité de gestion qui nous a montré le fonctionnement du port. Les pirogues partent du petit matin jusqu'à la nuit pour ramener leurs captures. Le chiffre d'affaires est estimé entre 300 à 400 millions de francs CFA par an soit

environ 500 000 euros.

Les infrastructures du port sont divisées en trois parties, chacune destinée à une zone géographique d'exportation (Union européenne, Asie et Afrique).

Les différents acteurs du port (pêcheurs, transformateurs, livreurs) participent financièrement au fonctionnement du port en versant une contribution par jour qui permet de couvrir les dépenses d'eau, d'électricité et le salaire des 24 salariés qui opèrent sur le site. Il n'y a **pas de chaîne de froid** disponible dans le port de pêche. Les captures



sont donc transportées dans des camions réfrigérés selon leur destination. On notera également l'installation d'une usine de farine de poisson sur le quai, construite par la Chine. Lors de nos échanges, la question de la pêche minière est revenue plusieurs fois sur la table. Beaucoup de nos interlocuteurs font part de leur frustration vis-à-vis de ces activités, qui sont vues de manière négative et allant contre la durabilité et la résilience des stocks halieutiques. C'est un sujet qui doit en effet retenir toute notre attention afin de défendre un modèle de pêche responsable et durable.

- Commentaire de Catherine Chabaud: *“Au regard de ce qu’observent les scientifiques du GIEC et ceux que nous avons rencontré (lire ci-dessous), la question de la ressource halieutique, principale voire seule ressource en protéines pour ces populations, se pose dans un contexte d’augmentation de la démographie et de concentration attendue des populations sur les zones côtières ; pour moi, se pose même la question de la durabilité de nos accords de pêche, même si l’impact de nos navires européens est probablement bien inférieur à la pression des navires chinois omniprésents dans ces eaux d’Afrique occidentale.”*

## Jeudi 15 juillet

### Rencontre avec le Centre de Suivi Écologique (CSE)



Le CSE est une institution spécialisée reconnue d'utilité publique dans le suivi environnemental et la gestion durable des ressources naturelles à partir d'informations spatiales pertinentes et fiables. Cela fait plus de 35 ans qu'ils fournissent un service d'expertise en géomatique, dans le traitement informatique des données géographiques.

Leur objectif principal est de condenser et de vulgariser les données scientifiques afin d'apporter des recommandations stratégiques pour l'élaboration de politiques publiques. Ils recueillent également beaucoup de données sur l'état des écosystèmes afin de les rendre disponibles au public et aux spécialistes.

En ce sens, le CSE publie plusieurs rapports comme :

- le Rapport sur l'État de l'Environnement,
- l'annuaire sur l'Environnement et les Ressources Naturelles,
- des Policy briefs sur certaines thématiques précises comme les enjeux de la finance climat au Sénégal.

Il y a sept projets directement soutenus par l'Union européenne, et en collaboration avec le CSE, qui vont de la restauration des zones humides, aux terres salées aux forêts modèles et à la dissémination de projets de résilience au changement climatique.

Au sein du CSE, le bureau de référence sur les changements climatiques a pour objectif de renforcer les capacités d'analyse, d'intégration des risques climatiques dans les politiques de développement territorial, et de mobilisation des ressources des acteurs locaux et sous régionaux, afin de contribuer à la mise en œuvre des actions d'adaptation et d'atténuation.

## Rencontre avec les Tolou Keur

Le programme Tolou Keur a pour objectif de renforcer l'autosuffisance des villages tout en luttant contre la déforestation. Ce projet a été lancé par l'Agence sénégalaise de la reforestation et de la grande muraille verte. C'est un programme innovant de **construction collective de forêt nourricière et médicinale** assurant souveraineté alimentaire, création d'emplois verts, réinsertion sociale des jeunes et fertilité naturelle des sols.

La Directrice des écovillages, Karine Fakhoury, que nous avons eu le plaisir de rencontrer à Dakar, les compare à des cliniques de santé : *“ On a l'habitude de parler de cliniques, celles qui traitent les maladies, mais il faut savoir que le système le plus naturel de l'être humain, lorsqu'il est en intégration avec son environnement, c'est d'être en pleine santé. La santé relie le corps et l'esprit, nos villageois le savent très bien depuis la nuit des temps. Ce sont des traditions qui se perdent, d'où le nom de ce projet qui s'appelle Tolou Keur. Tolou Keur en wolof, ça veut dire « le champ derrière la case ». Nous avons lancé ce programme en pleine crise sanitaire. Il consiste à installer en dix jours, des forêts médicinales et nourricières sur 5000m2 qui ont une capacité d'alimentation biologique d'une tonne par mois en employant cinq personnes. Au total, 600 personnes ont été formées, dans vingt communes. Nous en avons certifié 60 qui ont déjà le métier de formateurs et en avons agréé 5 en professionnalisation, qui sont déjà des agroécologistes reconnus ici au Sénégal. ”*



**HORIZON 2022**  
**1000**  
**TOLOU KEUR**

**IMPACT SUR L'ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE**

- Aliments, sains, diversifiés et tracés : 600 000 à 1 000 000 kg/mois
- 5 000 personnes directement employées dans 1 000 TK
- 10 000 personnes formées dans les nouveaux métiers des filières vertes
- Filières vertes : 7 filières professionnelles rémunérées

**IMPACT SUR L'ÉCOLOGIE DE LA SANTE**

- Prévention des maladies par une alimentation saine
- Innocuité des plantes en présence
- Réactivation des savoirs médicinaux préventifs ancestraux

**IMPACT SUR L'ÉCOLOGIE SOCIALE**

- Résiliences communautaires
- Un financement unique
- Un accompagnement sur 24 mois par Tolou Keur

**IMPACT SUR L'ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENTALE**

- Arbres : 1 500 000 arbres fruitiers, fertilisants et végétaux plantés
- Espèces : 65 espèces minimum introduites par Tolou Keur
- Introduction naturelle de nouvelles espèces au bout de 3 ans
- Introduction de la vie animale : retour des oiseaux, des insectes pollinisateurs et d'un environnement pour les prédateurs naturels
- Fertilisation naturelle des sols et interaction animale / végétale
- Régénération des sols : 500 hectares de sols régénérés
- Nappes phréatiques restaurées

- **Commentaire de Catherine Chabaud:** *“De notre avis et de celui qui les observe, ce modèle des Tolou Keur est sans doute l'un des plus prometteurs des différentes expériences menées dans le cadre de la Grande Muraille Verte. La myriade de micro projets à taille humaine semble adaptée au territoire, mais elle pourrait aussi inspirer nos modèles. L'expérience a inspiré dans le cadre de possibles échanges avec les acteurs angevins, comme on l'a vu déjà réalisé par des acteurs normands. ”*

**Vendredi 16 juillet**

***Rencontre avec le Centre de Recherche Océanographique de Dakar-Thiaroye (CRODT)***



Le CRODT regroupe une équipe de chercheurs qui assurent le suivi des écosystèmes marins et côtiers du Sénégal mais également des eaux transfrontalières. Ils établissent des évaluations des stocks halieutiques et des études qui sont par la suite transmises aux institutions sénégalaises en charge des affaires maritimes et de la pêche. Le CRODT permet de surveiller et d'analyser les principaux facteurs de stress sur la ressource, notamment la surexploitation halieutique et défend une approche écosystémique de la pêche.

Au Sénégal, **la pêche est le premier pourvoyeur d'emplois**, et reste un secteur majoritairement masculin, même si, par la suite, toute la transformation artisanale est faite par les femmes. Le poisson est la première source de protéine animale du pays. La gestion des stocks et de la ressource est donc un enjeu stratégique pour le pays mais les populations locales se

sentent peu associées aux programmes de lutte contre le changement climatique, ce qui entraîne une dissonance entre les objectifs politiques affichés et les résultats sur le terrain.

De nombreux efforts doivent être fournis afin d'améliorer les pratiques de pêche qui dégradent l'environnement comme les chalutiers et renforcer les opérations de contrôle et de surveillance qui font défaut. Quant aux pêcheurs artisanaux, lorsqu'ils sont pris sur le fait d'opération de pêche illégale, ils ne peuvent pas payer d'amende, une sanction financière n'est donc pas la solution. Certains outils comme les DCP (dispositif de concentration de poissons) ancrés sont étudiés comme possible alternative aux anciennes pratiques de pêche mais le problème est que cela augmente la pression locale sur la ressource. C'est une option intéressante s'il y a une capacité de surveillance et de réglementation, sinon il y a surexploitation des ressources. Or, les capacités de surveillance actuelles sont quasi inexistantes. L'aquaculture pourrait également être une solution pour les communautés locales.

L'Union européenne finance de nombreux **programmes de recherche** et d'action auxquels participe le CRODT comme des projets d'aménagement durable des pêches au Sénégal, ou le projet next game financé par Horizon 2020 et qui permet d'intégrer les prévisions du GIEC dans l'étude des écosystèmes marins et côtiers sénégalais. Certains projets innovants proposaient également de développer des alternatives aux farines de poisson à travers l'élevage d'insectes. L'un des obstacles à la bonne poursuite de ces projets reste le **manque de financement**. Une fois le projet terminé et l'exercice budgétaire clôturé, il est très difficile de voir le projet continuer de lui-même. Les aquaculteurs qui souhaiteraient continuer d'acheter ces produits à base d'insectes ne trouvent malheureusement plus d'offres.

Le CRODT bénéficie d'un navire de recherche financé en partie par l'Union européenne mais les coûts d'entretien quotidien comme le carburant sont un frein à son utilisation car ils ne bénéficient plus d'assez de fonds pour son fonctionnement. Le CRODT lui-même manque cruellement de fonds pour conduire des missions de recherche et ne bénéficie pas d'un appui de la part du ministère.

## ***Océanium de Dakar et échanges avec son président, Youssef el Ali***

Créée en 1984, l'Océanium est une association sénégalaise de protection de l'environnement ayant pour mission principale la gestion durable de l'environnement marin. Elle est présidée par Youssef el Ali, le fils de l'écologiste sénégalais Haïdar el Ali.

Parmi ses activités:

- le reboisement de mangrove (150 millions de palétuviers plantés depuis 2006 dans 450 villages), lutte contre les feux de brousse, création et gestion de forêts communautaires
- la création d'aires marines protégées, (AMPC du Bamboung), opération de nettoyage des fonds marins, plaidoyer institutionnel
- l'éducation et la sensibilisation à l'environnement dans les écoles et villages
- des circuits d'écotourisme et plongée sous-marine



L'Océanium appuie par des dons de semences ou de plantules des initiatives villageoises de reboisement. Elle aide techniquement et/ou financièrement à la mise en place de pépinières villageoises, vergers, périmètres agroforestiers et forêts communautaires.



## ANNEXES

### **Question écrite à la Commission européenne sur le financement de la Grande muraille verte**

*Lancé en 2007 par l'Union Africaine, le projet de la Grande muraille verte (GMV) s'étend dans 11 pays africains, de Dakar à Djibouti, et vise à restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées au Sahel.*

*La GMV peut transformer l'une des régions les plus pauvres du monde en créant une mosaïque d'écosystèmes verts par une approche systémique : lutter contre la désertification et la sécheresse, développer des infrastructures durables, créer de l'emploi, améliorer la sécurité alimentaire, tout en évitant aux populations d'être obligées de migrer. Ce projet incarne la mise en oeuvre intégrée des objectifs de développement durable.*

*Aujourd'hui, seulement 4% des objectifs ont été atteints. A l'occasion du One Planet Summit, en janvier 2021, un soutien financier international d'environ 12 milliards d'euros a été annoncé d'ici à 2025. Ursula von der Leyen a ainsi indiqué que l'UE contribuerait à hauteur de 700 millions d'euros par an. Les parties prenantes déplorent l'absence d'une vision stratégique européenne pour réagir aux enjeux que soulèvent le projet de la GMV, parmi lesquels l'absence de cadastre dans les pays concernés.*

*Dans ce contexte, comment la Commission européenne compte-t-elle s'impliquer dans ce projet et répartir ce budget annoncé de 700 millions d'euros par an ?*

### **Réponse donnée par M<sup>me</sup> Urpilainen, Commissaire en charge des partenariats internationaux**

*La Commission a toujours été favorable à la grande muraille verte (GMV), depuis que celle-ci a vu le jour, et elle continuera à soutenir cette initiative panafricaine, à l'avenir aussi, dans la droite ligne de l'annonce de la présidente von der Leyen lors du sommet «One Planet» de janvier 2021 et conformément à la stratégie de l'Union européenne (UE) avec l'Afrique et aux priorités de partenariat<sup>1</sup>.*

*Le soutien de l'UE s'exprimera à travers la stratégie intégrée de l'Union européenne au Sahel et la stratégie dite de l'accélérateur, développée par les pays de la grande muraille verte et leurs partenaires afin de renforcer et de mieux coordonner la réalisation de la grande muraille verte tout en améliorant le suivi et la mesure de son impact. Bien que les programmes indicatifs pluriannuels 2021-2027 pour les 11 pays de la grande muraille verte soient encore en cours de finalisation, des actions nationales sont prévues, encourageant l'agro-écologie, les chaînes de valeur verte, la préservation de la biodiversité, la gestion durable des terres et les infrastructures durables en matière énergétique ou résilientes face au changement climatique; elles devraient contribuer à la réalisation des objectifs de la grande muraille verte.*

*L'assistance accordée par l'UE sera adaptée au contexte local et s'inscrira dans le cadre d'initiatives de développement durables, intégrées et inclusives, élaborées en collaboration avec les pays partenaires et prenant racine dans les communautés et les politiques locales. La Commission étudie également la possibilité de soutenir un programme régional visant à renforcer la connaissance, la recherche, l'innovation, le suivi et la capitalisation, qui viendrait compléter et étayer les programmes nationaux. Lorsque ce sera possible et adéquat, les actions seront menées en application de l'approche dite de l'équipe d'Europe, dans le but d'unir les forces et de mobiliser des ressources supplémentaires.*

*L'UE continuera à aider les pays partenaires afin de renforcer la gouvernance et l'état de droit, en veillant particulièrement à la gouvernance des ressources naturelles et aux droits fonciers des petits exploitants agricoles et des communautés.*

<sup>1</sup>[Communication conjointe «Vers une stratégie globale avec l'Afrique»](#), 9.3.2020